

« Simple et discrète fut sa vie, bon et généreux son cœur,  
laborieuses furent ses mains. Il laisse un grand vide.  
Son repos est notre seule consolation. »



## Monsieur André BOMMELAERE

### époux de Madame Marie-Claire VERSCHEURE

*Retraité du Grand Port Maritime de Dunkerque*

s'est endormi à son domicile, le mercredi 1<sup>er</sup> avril 2026, à l'âge de 94 ans.

Ses funérailles seront célébrées le **mercredi 8 avril 2026, à 16 h 00**, en l'église Saint-Martin de **Looberghe** suivies de l'inhumation au cimetière dudit lieu.

Réunion à l'église à 15 h 50.

L'offrande en fin de cérémonie tiendra lieu de condoléances.

De la part de :

Marie-Claire BOMMELAERE-VERSCHEURE, *son épouse*,

Thierry et Brigitte BOMMELAERE-BEUZIT,

Alexandre BOMMELAERE et Laëtitia RUEFF, *Maxence, Evaëlle*,

Sophie BOMMELAERE et Jérôme GUEGUEN, *Anna, Salomé*,

Gabriel BOMMELAERE et Romane LE BEUZE, *Charlie*,

Marie-Line et Michel CALOONE-BOMMELAERE,

Sébastien FRULEUX, *Edouard, Margaux*,

Virginie et Grégory BRUNET-FRULEUX, *Rose, Lucas*,

Nicolas FRULEUX et Magali MAJOT, *Evan, Léonie*,

Marie-Andrée et Francisco REIS FERREIRA ALFENA-BOMMELAERE,

Romain, Laura,

*ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants*,

Simone † et Roger † DECALF-BOMMELAERE et leur famille,

Rémi † et Claire † BOMMELAERE-DEBYSER et leur famille,

Geneviève et Jean-Marie † AGATONGE-BOMMELAERE et leur famille,

Jenny † MEVAERE et son fils Alexis,

Liliane et Gérard KERKHOF-MEVAERE, leur fille Sonia et Philippe *son filleul*,

*ses sœurs, frère, beaux-frères et belles-sœurs, neveu et nièce*,

Jean-Marie et Joëlle DECALF-HOCHART et leur famille, *son filleul*,

Toute la famille,

Le club de la Bonne Entente de Looberghe,

Et toutes les personnes qui l'ont connu et estimé.

*La famille tient à remercier le docteur Quentin HENOCQ et l'ADAR de Dunkerque pour leur accompagnement.*

*Dans l'attente de ses funérailles, André repose à son domicile, où la famille recevra les visites 15 heures à 18 heures.*

*Merci de ne pas apporter de plaques, ni de fleurs artificielles.*

*Vous pouvez déposer vos messages sur [www.pfranchy.fr](http://www.pfranchy.fr)*